

**PROVINCE DE QUÉBEC
CANADA**

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal du **lundi 16 octobre 2023 à 18 h**, dûment convoquée par la mairesse, tenue au 21, chemin Millington, à laquelle sont présents : **la mairesse Lisette Maillé et les conseillers Victor Dingman, Claire Rocher, Isabelle Couture, Pierre Henrichon et Bernard Jeansonne**, tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de la mairesse selon les dispositions du *Code municipal*.

Le conseiller François Tanguay est absent.

La directrice générale et greffière-trésorière Manon Fortin est présente.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adjudication du contrat pour le remplacement du ponceau LA1-14;
3. Adjudication du contrat pour le remplacement du ponceau WE1-01;
4. Levée de l'assemblée.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (2023-10-394)

**Il est proposé par le conseiller B. Jeansonne
appuyé par le conseiller V. Dingman**

ET RÉSOLU d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

**2. ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT DU PONCEAU
LA1-14 (395)**

2023-10-395

ATTENDU QUE la municipalité a élaboré un plan quinquennal pour la gestion de ses actifs voirie;

ATTENDU QUE le Groupe Lapalme inc. a déposé une soumission au montant de 69 600 \$, taxes en sus pour le remplacement du ponceau LA1-14;

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par la conseillère C. Rocher
appuyé par la conseillère I. Couture**

ET RÉSOLU :

d'accepter la soumission du Groupe Lapalme inc. au montant de 69 600 \$, taxes en sus, pour la réalisation des travaux précités.

ADOPTÉE

**3. ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT DU PONCEAU
WE1-01 (396)**

2023-10-396

ATTENDU QUE la municipalité a élaboré un plan quinquennal pour la gestion de ses actifs voirie;

ATTENDU QU'Excavation Aljer inc. a déposé une soumission au montant de 33 550 \$, taxes en sus pour le remplacement du ponceau WE1-01;

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par le conseiller V. Dingman
appuyé par le conseiller P. Henrichon**

ET RÉSOLU :

d'accepter la soumission d'Excavation Aljer inc. au montant de 33 550 \$, taxes en sus, pour la réalisation des travaux précités.

ADOPTÉE

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (397)

2023-10-397

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion dûment donnée par la conseiller V. Dingman, l'assemblée est levée à 18 h 15.

ADOPTÉE

Lisette Maillé
Mairesse

Manon Fortin
Greffière-trésorière